

Marie Moret à Antoine Piponnier, 26 octobre 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation2 p. (310r, 311r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Antoine Piponnier, 26 octobre 1895, consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47195>

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[26 octobre 1895](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Piponnier, Antoine \(1844-1902\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne) – Famillistère

Description

RésuméLettre envoyée avec la précédente, rédigée après la réception de la lettre de Piponnier en date du 24 octobre 1895. Remercie Piponnier pour les renseignements qu'il communique au sujet de l'historique des répartitions de dividendes au Famillistère : dès 1872, voire en 1870. Marie Moret prie monsieur Poulain de lui communiquer le chant « Travail ». Sur la famille Piponnier : félicite Marcel pour ses résultats en mathématiques ; souhaite que Robert se rétablisse de la coqueluche ; compliments à Antoine Piponnier et à son épouse de la part de la famille Moret-Dallet et d'Auguste Fabre. Le post-scriptum mentionne Antonia et évoque le récépissé d'un versement effectué par la Société du Famillistère à Émilie Dallet.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Archives](#), [Éducation](#), [Famille](#), [Fête du Travail du Familistère](#), [Musique](#), [Prix et récompenses](#), [Travail](#)

Personnes citées

- [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Piponnier, Antonia \(1881-1973\)](#)
- [Piponnier, Marcel \(1882-\)](#)
- [Piponnier, Marie Mélanie \(1851-\)](#)
- [Piponnier, Robert \(1888-1965\)](#)
- [Poulain, Firmin](#)

Œuvres citées [Chœur « Le Travail » \(Guise, 1865\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

lett.

Nîmes 26 octobre 98

Cher Monsieur,

J'allais clore la lettre ci-jointe au moment où m'arrive votre lettre du 24.

Merci de tout cœur pour vos renseignements touchant les répartitions. Je vais les étudier à fond. En attendant j'ai rajouté au crayon bleu sur le tableau dont ma lettre ci-jointe vous parle, et je vous envoie celle-ci quand même pour les questions non résolues. Le temps maintenant m'oblige à écrire au galop

suppléer je vous en prie.

Merci de tout cœur à vous et aux autres pour ces premiers renseignements complémentaires qui me font voir que les répartitions de dividendes ont commencé, non en 1876, mais dès 1872, et peut-être même en 1870.

Qui je prie M. Poulin de bien vouloir me procurer le chant du travail, et ce sera avec grand plaisir que je l'indemniserai de ce que je lui devrai pour cela.

Voulez-vous avoir la
bonté de le lui dire ?

Merci encore et toujours.

Bonjour ! à notre fils
Marcel 19 en mathéma-
tiques ; presque le maxi-
mum. C'est superbe et
nous l'en félicitons
de tout cœur. Il fait
honneur au Familistère.

Cher petit Robert !
Que de nous nous fai-
sons pour la prompte
disparition de cette vilaine
coqueluche. Et que nous
sammenes de cœur avec
Madame Diphonier !

et l'heure qui vole.
Pourtant il faut que je vous
félicite de votre succès en

matière de successions et
d'autant plus que c'est vers
une existence d'artiste que
vous semblez vous diriger
pour votre incarnation
à suivre.

Alors, il faut dire
toute la famille. Emilie,
Jeanne et moi nous prions
d'offrir à Madame Diphonier
et d'agréer pour vous
même l'expression de
nos sentiments bien
affectueux. M. Sabre vous
envoie à tous deux son
meilleur souvenir.

Votre M. Godeau

Il faut pourtant que je mette le nom
d'Antonia dans cette lettre. Dites lui donc
que nous l'embrassons de tout cœur.

— Ah ! j'allais oublier : le reçu du versement
que nous avez fait pour Mme Delle et que vous
avez dû joindre à la lettre, ne s'y est pas
trouvé. Il sera donc resté sur votre bureau.